

Note

*Une première costarmoricaïne et française : le Fou brun *Sula leucogaster**

Armel DENIAU & Pascal PROVOST (LPO Sept-Îles)

Le vendredi 30 août 2019, alors que nous effectuons une mission de police de l'environnement en soutien à une embarcation de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage notre surveillance nous amène dans le nord de l'archipel des Sept-Îles à environ 2 milles nautiques au cœur de scènes de chasse de Thons rouges *Thunnus thynnus*, de Dauphins communs *Delphinus delphis* et plusieurs espèces d'oiseaux marins. Ces prédateurs sont attirés par les bancs de sardines *Sardina pilchardus* qui depuis quelques années se font plus abondantes en Manche en août-septembre, surtout. L'équipe à bord de l'embarcation de la réserve naturelle est composée d'Armel Deniau, garde-technicien, Pascal Provost, conservateur et

de Pierrick Ménard, retraité et bénévole. Nous profitons du spectacle de plusieurs centaines de Fous de bassan en pêche et observons trois espèces de puffins (Puffin des Anglais *Puffinus puffinus*, Puffin des Baléares *P. mauretanicus* et Puffin fuligineux *P. griseus*). À 15h28, sur le point de redémarrer le bateau que nous avons mis momentanément à l'arrêt, Armel remarque la présence d'un oiseau brun posé sur l'eau à environ 200 mètres devant nous. À l'œil nu, nous pensons tous les deux à un Puffin fuligineux mais sa silhouette et sa face très claire nous interpellent. C'est en l'observant aux jumelles qu'Armel annonce à Pascal : « tu penses la même chose que moi ? », Pascal lui répond que oui et annonce à son tour... « un Fou brun ! ».

Nous canalisons notre émotion et nous approchons doucement de l'oiseau, toujours posé sur l'eau.

L'identification est confirmée, il s'agit d'un adulte de Fou brun *Sula leucogaster* que nous observons posé, en vol, seul ou accompagné de Fous de Bassan. Plusieurs photographies viennent immortaliser cette observation inattendue. L'oiseau sera observé pendant environ 20 minutes, nous le perdons de vue avec le déplacement des bancs de sardines accompagnées dans leur sillage de centaines d'oiseaux marins.

Description

Posé, le dos, le cou, la poitrine, les ailes et la queue de l'oiseau sont d'un brun chocolat uniforme, la queue est longue, la base du bec est déplumée jusqu'en arrière de l'œil montrant une peau jaunâtre, et le bec est légèrement rosé. En vol, la silhouette est celle d'un fou, les ailes sont longues et brunes sur le dessus, les couvertures sous-alaires sont blanches, le ventre et les sous-caudales sont blancs et contrastent avec le brun qui s'étend jusqu'en bas du cou. Enfin, les pattes sont jaunâtres. En comparaison directe avec les Fous de Bassan, le Fou brun apparaît nettement plus petit. Effectivement, la littérature mentionne un poids de 724-1550 g contre 2 300-3 600 g pour le Fou de Bassan (Carboneras *et al.* 2017).

Discussion

L'observation a été rendue publique le soir-même sur le site internet « faune-Bretagne » mais l'oiseau ne sera malheureusement pas revu. Soumise au Comité d'Homologation National qui l'a acceptée, il s'agit de la première mention de l'espèce pour la France métropolitaine. Durant la même période estivale, puis à l'automne

2019, plusieurs observations ont été rapportées en Atlantique Nord dont une seconde en France (diverses sources : Twitter, Ornithomedia, British Birds 112, 2019, 694-695).

Le Fou brun niche sur les îles et régions côtières des zones tropicales de l'océan Atlantique et de l'océan Pacifique. Quatre sous-espèces sont officiellement reconnues (Carboneras *et al.* 2017).

La concentration de poissons et mammifères marins prédateurs autour des bancs de sardines peut avoir un effet attractif sur les importantes colonies d'oiseaux marins nicheurs des Sept-Îles et également sur des oiseaux marins migrateurs. Rappelons que la même équipe avait déjà eu la chance d'observer deux ans plus tôt au même endroit une autre espèce pélagique des mers chaudes, le Fou à pieds rouges *S. sulanoté* sur l'île Rouzic le 26 juin 2017 (Provost, 2017 ; Provost & Nègre, 2018). L'observation de deux espèces de fou des mers chaudes en seulement deux ans confirme la présence d'espèces rares et occasionnelles dans les eaux qui environnent l'archipel des Sept-Îles, et peut-être plus largement en Manche.



*Fou brun accompagné de Fous de Bassan au nord de l'archipel des Sept-Îles
30 août 2019 © Armel Deniau*

Bibliographie

Carboneras C., Christie D.A., Jutglar F., Garcia E.F.J. & Kirwan G.M. (2017). Brown Booby. In del Hoyo J., Elliott A., Sargatal J., Christie D.A. & De Juana E. (eds), *Handbook of the Birds of the World Alive*. Lynx Edicions, Barcelona.

Provost, P. (2017). Un Fou à pieds rouges *Sula sula* aux Sept-Îles, Côtes-d'Armor : deuxième mention française *Ornithos* 24-5 : 300-301.

Provost P. & Nègre I. (2018). Observation d'un Fou à pieds rouges *Sula sula* dans l'archipel des Sept-Iles. *Le Fou*, 95 : 45-48.

Remerciements

Merci à Sébastien Provost et Pierre Yésou pour la relecture de la note.

Cette observation a déjà fait l'objet d'une note plus complète pour le magazine Ornithos. Les éléments présentés ici en sont extraits.



Fou brun suivant les déplacements de bancs de sardines © Armel Deniau